



Traité Békhорот

Michna 10 - Chapitre 6

רַבִּי חֲנִינָא בֶן אֲנְטִיגְנוֹס אָמַר:
אֵת שְׂיֻבְלַת בְּעֵינוּ,
וְשִׁנְפָּגִם עַצְמֵי־יָדוֹ, וְעַצְמֵי רַגְלוֹ,
וְשִׁנְפָּסֵק עַצְמוֹ שְׂבָפִיו.
עֵינוֹ אַחַת גְּדוֹלָה וְאַחַת קְטַנָּה,
אֶזְנוֹ אַחַת גְּדוֹלָה וְאַחַת קְטַנָּה,
בְּמִרְאָה, אֲבָל לֹא בְּמִדָּה.
רַבִּי יְהוּדָה אָמַר:
אַחַת מִבִּיצֵי־גְדוֹלָה כְּשֵׁתִים בְּחִבְרֶתָה;
וְלֹא הוֹדוּ לוֹ חֲכָמִים:

Rabbi 'Hanina ben Antignoss dit[que ce sont des animaux qui ont un défaut : Celui] qui a une verrue dans les yeux ; et[un] où l'os de sa patte antérieure ou postérieure a été endommagé ; et[un] où l'os de sa bouche,[c'est-à-dire sa mâchoire], était disloqué ; [et un animal ayant] un de ses yeux grand et un petit,[ou] une de ses oreilles grande et une petite,[lorsque la différence de taille est détectable] par la vue, mais non[si elle est détectable uniquement] par la mesure. Rabbi Yehouda dit :[Un animal est dit avec défaut si, en ce qui concerne] ses deux testicules, l'un est aussi gros que deux de l'autre, mais les Sages n'étaient pas d'accord avec son[opinion].



Voyons plus clair

Une mise en perspective des grandes thématiques de l'actualité à la lueur de l'érudition juive véritable.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions